

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE
PRÉFECTURE DE LA SOMME



le 20 août 2008

Direction de la Cohésion Sociale
et du Développement Durable

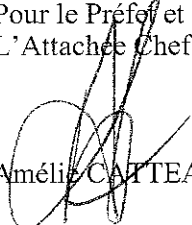
Bureau de l'Environnement
et du Développement Durable

**INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Le Préfet de la région Picardie, Préfet de la Somme donne acte à la S.A.S. Pierre BOINET sise 28 route nationale à MIANNAY 80132, de son projet de déplacement de la zone d'accueil et de contrôle de son centre de stockage de déchets non dangereux situé sur le territoire de la commune de MONS-BOUBERT .

Ce projet n'est pas de nature à entraîner une modification de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter ce site, du 17 août 2007, qui demeure toujours valable.

Pour le Préfet et par délégation,
L'Attachée Chef de Bureau


Amélie CATTEAU

Copie adressée à :

Monsieur le maire de MONS-BOUBERT

- ⇒ *s/c de Madame le Sous-Préfet de l'arrondissement d' ABBEVILLE*
- ⇒ *Madame la directrice régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Picardie*
- ⇒ *Monsieur l'inspecteur des installations classées*
- ⇒ *Monsieur le directeur départemental de l'équipement de la Somme*
- ⇒ *Monsieur le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de la Somme*
- ⇒ *Madame la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt de la Somme*
- ⇒ *Monsieur le directeur départemental des services vétérinaires de la Somme*
- ⇒ *Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Somme*
- ⇒ *Monsieur le chef du bureau interministériel régional de défense et de sécurité civiles*